



## Déclaration liminaire de la Cgt-Educ'Action

CSA-SD du 5 février 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Nous ne pouvons commencer cette instance sans évoquer les deux drames survenus depuis le début de l'année civile.

Tout d'abord le suicide de la jeune Camélia, 17 ans, victime de harcèlement scolaire. La CGT Éduc'action tient à avoir une pensée pour elle, ainsi que pour sa famille et ses camarades. Le harcèlement scolaire est un fléau contre lequel il faut lutter sans relâche.

Ensuite, l'agression extrêmement grave dont a été victime notre collègue de Sanary ce mardi. Les circonstances sur ce drame commencent à se préciser mais il n'est pas encore temps de tirer des conclusions définitives. Nous exprimons toute notre solidarité à cette enseignante, à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à toute la communauté éducative du collège La Guicharde.

Aucun de ces drames, ni aucun autre, ne devraient arriver. Ils sont l'expression concrète de la dégradation des conditions de travail pour les personnels, et donc d'étude pour les élèves, que nous déplorons depuis des années. Le manque criant de politiques de prévention et d'accompagnement, que ce soit au sein de l'Éducation Nationale ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse n'est pas de nature à améliorer la situation. Dans nos collèges, les moyens humains sont insuffisants : absence ou présence trop rare d'infirmier·es scolaires, nombre d'AEd insuffisant, manque de personnels médico-sociaux et éducatifs...

De façon générale, ces multiples carences en adultes dans les établissements fragilisent à la fois la scolarité des élèves et le travail des personnels. Tout ceci va à l'encontre d'un travail de prévention efficace et continu sur le long terme et, faute de moyens et de coordination suffisante, trop d'enfants se retrouvent dans des classes surchargées où leurs difficultés, bien qu'identifiées, ne peuvent pas être réellement prises en charge. Et ce constat est particulièrement vrai dans notre académie, qui fait partie des plus mal loties en termes de ratios élèves/enseignant·es, élèves/psychologues scolaires et élèves/médecins scolaires.

Pour combattre cet état de faits, l'Éducation Nationale ne peut se contenter de slogans : elle doit investir dans des moyens humains réels, sans quoi la lutte est vaine.

Moins grave mais tout de même symptomatique, nous tenions également à revenir sur la situation du lycée des Palmiers et en particulier sur la demande de retenues sur salaires effectuée par le proviseur à la suite du droit de retrait exercé par les collègues. Ce n'est pas le seul établissement à l'avoir exercé en cette rentrée de janvier, pour exactement les mêmes raisons que les autres : le froid. À notre connaissance c'est pourtant le seul où de telles mesures répressives sont en jeu. Et pourtant, c'est l'établissement dans lequel les températures étaient les plus basses, et dans lequel les collègues ont été les plus patient·es avant de faire valoir leurs droits de retrait. Alors il y a clairement une injustice flagrante ! Pourquoi des retraits sur salaires dans cet établissement et pas dans les autres, si ce n'est pour ménager la susceptibilité d'un chef d'établissement voulant faire pression sur ses équipes ? Nous espérons sincèrement encore une fois que cette demande de retrait ne sera pas suivie d'effet. Quel signal sera sinon envoyé aux collègues sur place ?

En conclusion, la CGT Éduc'action 06 réaffirme que ce n'est qu'avec les moyens humains suffisants et un « management » respectueux que l'École pourra retrouver la sérénité nécessaire à l'accomplissement plein et entier des missions qui lui sont confiées.